

Questions orales

ON DEMANDE À LA MINISTRE D'ANNULER SA LETTRE

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Il y a quelques instants, on nous a parlé d'ingérence dans le domaine de l'immigration...

Des voix: Asseyez-vous.

M. le Président: Compte tenu de l'heure, je suis certain que le député voudra poser sa question immédiatement.

M. Boudria: Nous avons maintenant un cas d'ingérence dans les décisions du CRTC. Je demande au premier ministre s'il ordonnera sur-le-champ à son ministre des Communications...

Des voix: Règlement.

M. Boudria: ... d'annuler cette ingérence inqualifiable dans les affaires d'un organisme quasi judiciaire, le CRTC. Ou bien va-t-il permettre que l'on continue de se livrer à pareils abus de pouvoirs? Quand donc ces conservateurs vont-ils comprendre le bon sens?

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): Monsieur le Président, durant le débat sur le projet de loi C-13, j'avais nettement l'impression que les membres du parti libéral étaient contre les abonnés de Bell Canada, qu'ils ne tenaient pas vraiment à ce que les abonnés du réseau téléphonique du Canada soient traités équitablement. Ce que je dis dans cette lettre, c'est que les abonnés canadiens, les usagers du téléphone, ne peuvent pas subventionner les activités internationales de la compagnie Bell Canada International. Nous ne le tolérerons pas. Je voudrais bien que le parti libéral manifeste le même intérêt envers les abonnés de notre réseau téléphonique.

* * *

● (1500)

LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

LE CONTRAT D'ENREGISTREMENT MAGNÉTOSCOPIQUE DE LA REMISE DU PRIX D'EXCELLENCE À L'ENTREPRISE

M. Jack Harris (St-Jean—Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Approvisionnement et Services. Elle découle d'un article publié par le *Daily News* de Halifax dans lequel on prétend que le ministère des Approvisionnement et Services et le MEIR n'ont pas offert aux entreprises de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard une occasion équitable de soumissionner pour un contrat d'enregistrement magnétoscopique de la remise des Prix d'excellence à l'entreprise du Canada 1987, qui aura lieu le 22 septembre prochain à Halifax.

Les entreprises de Halifax et de Charlottetown n'ont eu que trois jours pour préparer une soumission, alors que la société Steve Shaw Productions, dont le siège social est situé à Toronto, y a travaillé pendant un mois. D'après ce qu'on m'a dit, d'autres entreprises dont le siège social est situé à Terre-Neuve...

M. le Président: Le député n'ignore pas que le préambule vise à situer une question. Je suis persuadé que le député va poser sa question.

M. Harris: Monsieur le Président, compte tenu de l'intérêt que le gouvernement affirme nourrir pour le développement

régional, le ministre peut-il expliquer à la Chambre pourquoi le gouvernement traite ainsi injustement les entreprises de l'Atlantique? Peut-il dire à la Chambre ce qu'il entend faire pour que ce genre de choses ne se reproduisent plus?

[Français]

L'hon. Michel Côté (ministre des Approvisionnement et Services): Monsieur le Président, cette question a justement été portée à mon attention la semaine dernière. J'ai examiné cette situation, j'ai examiné les problématiques. Je peux assurer mon collègue dans ce cas-ci que toutes les procédures régulières ont été suivies au ministère des Approvisionnement et Services.

[Traduction]

ON DEMANDE LA MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES

M. Jack Harris (St-Jean—Est): Monsieur le Président, si toutes les mesures normales ont été suivies dans ce cas, le ministre peut-il nous dire quelles nouvelles mesures il entend mettre en place pour que les entreprises de l'Atlantique soient désormais traitées plus équitablement?

[Français]

L'hon. Michel Côté (ministre des Approvisionnement et Services): Monsieur le Président, il faut se rappeler que c'est un événement national, cinq propositions ont été reçues et acceptées. La meilleure proposition, évidemment, a été retenue, c'est celle qui a gagné.

Et j'aimerais également rappeler à mon collègue que le gagnant de cette année est également le même qui avait gagné l'an dernier. Donc, toutes les directives et les dispositions ont été adéquatement suivies, monsieur le Président.

[Traduction]

M. le Président: Je fais savoir aux députés que nous en sommes maintenant aux dernières questions. La députée de Trinity.

* * *

LA RÉFORME FISCALE

LA QUESTION DE LA TAXE SUR LES ALIMENTS—L'ÉTUDE D'UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

Mlle Aileen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Elle a trait aux déclarations d'une association professionnelle qui estime que la taxe de vente sur les aliments telle que décrite dans le Livre blanc fera augmenter le prix des aliments de 12 ou 13 p. 100. Le ministre peut-il expliquer à la Chambre comment, selon lui, les Canadiens à faible revenu pourront absorber pareille hausse sans en souffrir?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, il s'agit là de pures spéculations de la part de cette association. Elle ne connaît pas les résultats des consultations que nous menons en ce moment sur la composition de l'assiette d'une nouvelle taxe de vente ni le taux du crédit d'impôt remboursable au titre de la taxe de vente qui, comme le sait la députée, sera versé à l'avance, à intervalles réguliers. Ces déclarations ne sont que spéculations.